

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 12 août 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Monsieur Marcel Belzile, maire, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*.

Résolution 2019-08-266

Ordre du jour

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
12 août 2019
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux de juillet 2019;
5. Comptes à accepter – Juillet 2019;
6. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Rapport des conseillers;
 3. Rapport financier (Dépôt – Ajournement);

7. Invitations et demandes d'appui :
 1. Séance de prévention – UPAC;
 2. Ma Cabane en Gaspésie – Inauguration officielle;
 - 3.
8. Sécurité publique :
 1. ;
9. Transport :
 1. MTQ – Compensation hiver 2018-2019 (Dépôt);
10. Hygiène du milieu :
 1. Vidanges de fosses septiques – Options;
 2. Étalonnage des stations d'eaux usées – Entente de services professionnels;
11. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Dérogation mineure – Madame Nicole Morin (Ajournement);
12. Loisir et culture :
 1. Terrain de balle-molle Normand Bellavance – Plaques;
 2. Ancien relais de ski de fond – Démolition;
 3. Comité du 125^e – Mobilier dans le parc (Dépôt);
13. Santé et bien-être :
 1. Projet MADA – Résolution à adopter;
14. Projets d'investissement :
 1. Biomasse – Suivi du projet;
 2. Conduites rue Roger – Surveillance des travaux – Budget Tetra Tech QI inc.;
 3. Conduites rue Roger – Travaux de construction – Octroi de contrat (Dépôt);
 4. Règlements 2017-16/2018-04 – Réfection Deuxième rang et route Pouliot – Paiement de factures et fin de travaux;
 - 5.
15. Affaires nouvelles :
 1. Produits sanitaires;
 2. Dépôt de lettre;
 3. _____;
16. Période de questions;
17. Prochaine réunion – 27 août 2019;
18. Ajournement de la séance.

Période de questions :

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour.

Résolution 2019-08-267

Procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2019 tel que rédigé.

Résolution 2019-08-268

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois de juillet 2019 annexé au présent procès-verbal, pour un montant de 39 017.48 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

Administration – Informations et suivi du maire :

- 6.1. Suivi du maire concernant :
 - Suivi pour la Villa;
 - Rencontre avec la ministre Marguerite Blais.
- 6.2. Rapport des conseillers :
 - Aucun élément pour ce point.
- 6.3. Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 27 aout prochain.

Résolution 2019-08-269

Invitation – UPAC – Séance de prévention de la corruption

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à la séance de prévention de la corruption offerte par l'UPAC qui aura lieu à Matane le 10 septembre 2019 de 9 h à 11 h. Il n'y a pas de cout pour cette rencontre.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent l'inscription de monsieur Marcel Belzile, maire, ainsi que mesdames Marie Element et Manon Lacroix, conseillères, la séance de prévention de la corruption offerte par l'UPAC qui aura lieu à Rimouski le 13 septembre 2019 de 10 h à 12 h. Il n'y a pas de cout pour cette rencontre.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2019-08-270

Invitation – Auberge Ma Cabane en Gaspésie – Conférence de presse

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Marie Element, conseillère, et monsieur Bruno Côté, conseiller, à la conférence de presse pour l'inauguration officielle de l'Auberge de Ma Cabane en Gaspésie qui aura lieu à l'Auberge le 23 aout prochain à compter de 11 h. Il n'y a pas de cout pour cette rencontre.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

9.1. Dépôt de la correspondance du Ministère des Transports nous informant qu'un montant de 2 765.31 \$ sera versé à la municipalité à titre de compensation pour les opérations de déneigement pour l'hiver atypique vécu en 2018-2019.

Résolution 2019-08-271

Hygiène du milieu – Vidange des fosses septiques

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de signifier que la municipalité de Sayabec désire prendre en charge la vidange des fosses septiques se trouvant sur son territoire à compter de 2020.

Résolution 2019-08-272

Hygiène du milieu – Étalonnage des stations d'eaux usées

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente de services professionnels avec monsieur Francis Bélanger afin qu'il réalise, avec la collaboration de madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux, l'étalonnage des stations d'eaux usées.

11.1. Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 27 aout prochain.

Résolution 2019-08-273

**Loisir et culture – Terrain de
balle-molle Normand
Bellavance – Plaques**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de deux (2) plaques commémoratives du parcours de monsieur Normand Bellavance au cout de 12 \$, plus les taxes applicables, chacune auquel s'ajoute un montant de 25 \$, plus les taxes applicables, pour le travail de conception tel que soumis par courriel par l'entreprise Alyson Design.

Résolution 2019-08-274

**Loisir et culture – Ancien
relais de ski de fond -
Démolition**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser, considérant l'état de désuétude avancé du bâtiment, la démolition de l'ancien relais de ski de fond situé près de la baie de Charlie.

12.3. Dépôt d'une lettre de la part du Comité du 125^e concernant l'utilisation du mobilier extérieur créé pour l'occasion. Leur proposition sera étudiée et une réponse sera transmise à l'organisation.

Résolution 2019-08-275

**Santé et bien-être – Projet
MADA**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sayabec désire mettre à jour sa politique des aînés et son plan d'action afférent;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sayabec désire soumettre une demande au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne représentant la municipalité pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

14.1. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le dépôt et la présentation du montage financier pour le projet d'agrandissement de la biomasse tel que préparé par monsieur Renaud Savard de Gestion-Conseil PMI.

Résolution 2019-08-276

**Projets d'investissement –
Conduites rue Roger –
Surveillance des travaux**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'octroi du mandat de surveillance des travaux dans le cadre du projet de réfection des services sur la rue Roger à l'entreprise Tetra Tech Inc. pour un budget d'honoraires de 44 490 \$, plus les taxes applicables, tel que soumis dans la lettre du 30 juillet 2019.

Le budget se détaille comme suit :

- Surveillance bureau	12 490 \$
- Surveillance au chantier (36 jours de surveillance à 845 \$/jour)	30 420 \$
- Plans émis après construction (forfait)	1 580 \$
- Dépenses	Incluses
- TOTAL (excluant les taxes)	44 490 \$

Le contrôle qualitatif des matériaux n'est pas inclus et ces dépenses seront admissibles en priorité numéro 3 du programme de la TECQ.

14.3. Suivi par rapport au projet de réfection des conduites sur la rue Roger. Une décision sera rendue quant à l'octroi de contrat lors d'une séance ultérieure.

Résolution 2019-08-277

**Projets d'investissement –
Réfection rang 2 et route
Pouliot – Règlements 2017-
16/2018-04 – Paiement de
factures et fin de travaux**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement du décompte progressif #5 et du décompte définitif, au montant total de 41 062.24 \$, taxes incluses, à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc.. pour des frais liés aux travaux de décohéssionnement de la route Pouliot ainsi que le resurfaçage du 2^e Rang.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent qu'une somme de 37 495.30 \$ comprenant le sous-total du décompte progressif #5 et du décompte définitif ainsi que 50 % de la TVQ soit remboursée à même les règlements d'emprunt 2017-16/2018-04 – Réfection rang 2 et route Pouliot. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 3 566.94 \$ seront aussi payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale

Par la même résolution, les membres du conseil municipal de Sayabec autorisent monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la municipalité de Sayabec, le décompte progressif #5, l'avis de modification #1 ainsi que le décompte définitif pour ce projet.

Résolution 2019-08-278

Concernant la fin de contrat pour les travaux de décohesionnement de la route Pouliot ainsi que le resurfacement du 2^e Rang dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet RIRL

CONSIDÉRANT Que la municipalité a octroyé un contrat à Eurovia Québec Construction inc. pour la réalisation de travaux de décohesionnement de la route Pouliot ainsi que le resurfacement du 2e Rang en lien avec la demande RIRL-2017-533B;

CONSIDÉRANT Que la municipalité a reçu une entente de contribution financière avec le MTQ;

CONSIDÉRANT Que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

1. Que la municipalité atteste de la fin des travaux de décohesionnement de la route Pouliot ainsi que le resurfacement du 2e Rang;
2. Que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTMDET en lien avec ces travaux.

Affaires nouvelles :

- 15.1. Demande de rencontre de la part de monsieur Patrick Santerre, conseiller, concernant les fournisseurs de produits sanitaires;
 - 15.2. Réception et dépôt de lettres de demandes reçues durant la présente séance;
-

Période de questions :

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions.

Résolution 2019-08-279

Ajournement de la séance

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 10 et qu'elle soit ajournée au 27 aout 2019 à compter de 19 h 30.

Marcel Belzile
Maire

Joël Charest
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib